

V-I-L-L-E D-E F-L-E-U-R-U-S

---

Les balbutiements de la Ville de Fleurus remonte à l'époque des dynasties franques (villa de l'abbaye de Lobbes au VIIIème siècle). La période de formation des principautés belges intègre notre territoire au comté de Namur (Xe s.)

En 1155, le comte Henri l'Aveugle accorde à ses habitants des libertés identiques à celles des bourgeois de Namur, et Fleurus devient chef-lieu de bailliage du comté au XIVème siècle.

Jusqu'à la transformation du village de Charnoy en la ville place forte de Charleroi (1666) Fleurus fut une des principales localités bourgeoises de la région : elle conserva d'ailleurs par la suite des activités artisanales et marchandes appréciables (voire ses métiers, sa halle, ses foires et marchés) sans dénigrer les activités liées à la richesse de son sol et de son sous-sol (fermes, carrières briqueteries, houille, etc).

Dès les temps modernes, les plaines encadrant Fleurus restée localité "dite ouverte" aux confins des Pays-Bas et de la Principauté de Liège, entre la citadelle de Namur et la place forte de Charleroi, allaient devenir maintes fois lieu de passages d'armées belligérantes et quatre fois champ de bataille d'une Europe révolue. En 1622, Fleurus fut le théâtre d'un épisode "belge" de la guerre de Trente ans. Ensuite, ce sont les victoires françaises de 1690 (Maréchal de Luxembourg), de 1794 (Jourdan) et de 1815 (Napoléon). Les deux premières portent le nom de bataille de Fleurus et la dernière celle de bataille de Ligny. Pour commémorer ces faits des années françaises, un monument a été érigé en 1936 au pied du Moulin Naveau, observatoire de l'Empereur lors de la journée du 16 juin 1815.

→ Avec la disparition de l'ancien régime, Fleurus allait perdre son titre de ville et être incorporée au département de Jemappes, duquel est issu la province de Hainaut. Ainsi Fleurus, maintenant située en Hainaut Oriental, à la limite Nord-Est de la région de Charleroi, reste voisine de la province de Namur et est aux confins de celle du Brabant.

Dans le cadre de la politique des fusions des communes Fleurus devint commune-pilote : depuis 1977 l'entité regroupe les localités limitrophes ou environnantes de Brye, Heppignies, Lambusart, Saint-Amand, Wagnelée, Wanfercée-Baulet et Wangenies.

→ Enfin, en 1983, Fleurus recouvre son titre de ville.

Suite à son passé troublé fait d'incendies, de pillages, etc, Fleurus ne peut offrir à ses visiteurs que des décors de demeures et d'édifices peu anciens ou récents. Du Fleurus d'antan on peut tout au plus citer : l'église décanale Saint-Victor (1598) au clocher roman (XIIe s.), les chapelles Sainte-Anne (fin du XVIe s.) et Saint-Roch (1634), le Moulin Naveau, les châteaux de Zualart (Institut des Soeurs de Notre-Dame) et de la Paix (XVIIe s.) (aujourd'hui administration communale) et quelques vieilles fermes, et maisons dont celle à la façade en pierre (1745) située place Albert Ier.

Du point de vue de l'économie, si les néfastes conséquences dues aux périodes de crise et à l'évolution des techniques de notre siècle n'ont pas épargné les moyennes et petites entreprises fleurusiennes de l'entre-deux guerres, si les charbonnages, eux aussi, ont malheureusement dû fermer leurs portes, il faut néanmoins faire remarquer que Fleurus bénéficie d'une localisation avantageuse par rapport aux axes de communications desservant la région et le pays : telle l'autoroute de Wallonie en fonction de laquelle ont été récemment créés (dans le cadre des activités de l'A.D.E.C.) les zonings industriels de Fleurus/Lambusart et Heppignies/Wangénies.

D'autre part, le commerce local qui attire largement les populations voisines (voire également le marché du lundi matin) est stimulé depuis plusieurs décennies déjà par une efficiente association des commerçants.

Au point de vue du folklore, on citera la cavalcade plus que centenaire du dimanche de Pâques et du côté des spécialités culinaires on recommandera la tarte au riz et le Bernardin - biscuit à base d'amandes - d'où l'appellation "Fleurus, cité des Bernardins".